



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/759
S/1996/1059
19 décembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante et unième année

Point 58 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

Lettre datée du 17 décembre 1996, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 17 décembre 1996, que vous adresse S. E. M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe où figure une lettre datée du 17 décembre 1996 que vous adresse S. E. M. Rauf R. Denktaş, Président de la République turque de Chypre-Nord, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hüseyin E. ÇELEM

ANNEXE

Lettre datée du 17 décembre 1996, adressée au Secrétaire
général par M. Osman Ertuğ

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint copie d'une lettre datée du 17 décembre 1996, que vous adresse S. E. le Président Rauf R. Denktaş au sujet de l'accroissement, récemment plus soutenu, de la capacité militaire chypriote grecque à Chypre-Sud dans le cadre de la "doctrine de défense commune" avec la Grèce et du danger que cela représente pour la paix et la stabilité dans la région (voir appendice).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République
turque de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUĞ

APPENDICE

Lettre datée du 17 décembre 1996, adressée au Secrétaire
général par M. Rauf R. Denktas

La partie chypriote grecque a récemment renforcé sa stratégie d'escalade militaire et l'accroissement de la capacité militaire à Chypre-Sud a pris des proportions énormes avec l'annonce de projets d'achat de systèmes d'armes offensives perfectionnées venant s'ajouter aux chars et missiles déjà acquis.

Au cours de ces dernières années, la partie chypriote grecque a intensifié sa campagne de réarmement dans le cadre de la prétendue "doctrine de défense commune" qui la lie à la Grèce et l'arsenal militaire chypriote grec se fait chaque jour plus important.

Au début du mois de décembre, le Conseil des ministres chypriote grec a fait passer la taxe de défense de 3 à 4 % afin de pouvoir financer ses achats militaires excessifs. Le Gouvernement chypriote grec a récemment annoncé qu'un montant de 2 milliards 632 millions de dollars des États-Unis serait consacré à l'achat d'armements, conformément au prochain programme de défense quinquennal.

Il a été indiqué dans la presse chypriote grecque que la question du nouveau programme quinquennal d'armement de la Garde nationale chypriote grecque a été abordée lors de la visite à Chypre-Sud du Ministre grec de la défense, M. Akis Tsohatzopoulos, du 21 au 24 novembre 1996.

Conformément aux décisions prises lors de cette visite, la partie chypriote grecque achètera de nouveaux systèmes de missiles, notamment des missiles antiaériens S-300 V de fabrication russe, des missiles surface-surface, des hélicoptères d'attaque Mil-28, des avions militaires et des avions ravitailleurs. Il faut souligner qu'avec l'achat des S-300 V, des missiles CSS-6 et CSS-7, la partie chypriote grecque pourra viser des objectifs en Turquie. Il a également été confirmé que la construction à Paphos, dans la partie sud de Chypre, d'une base aérienne pour la Grèce serait terminée à la fin de 1997. Il a été signalé que des terrains d'aviation similaires seraient construits sur les îles de la mer Égée. On se souviendra aussi qu'une base navale est en cours de construction entre Zyyi et Moni à Chypre-Sud.

Le programme d'armement de la partie chypriote grecque a également été examiné au cours de la récente visite à Athènes du Ministre chypriote grec de la défense, M. Eliades. M. Eliades a indiqué à des journalistes le 11 décembre 1996 qu'il existait une identité totale de vues sur toutes les questions (entre la Grèce et le Gouvernement chypriote grec) et que les programmes concernant les travaux d'infrastructure (à savoir la base militaire de Paphos), les armements et la formation se dérouleraient comme prévu.

Il a également été annoncé qu'outre les manoeuvres annuelles de Nikiforos/Toxotis prévues pour octobre 1997, des manoeuvres auxquelles participeraient les Chypriotes du Sud et la Grèce auraient lieu sous le nom de code de Bergina dans le sud de l'île en mars 1997 avec la participation d'avions militaires grecs. Il est on ne peut plus intéressant de constater que cette annonce vient après le rejet par le front grec-chypriote grec de la proposition

faite par les États-Unis d'interdire tout survol militaire de Chypre. Le dirigeant chypriote grec, M. Clerides, en revenant à Chypre-Sud d'une réunion de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) tenue à Lisbonne, a indiqué sans ambiguïté que la partie chypriote grecque n'était pas prête à accepter l'idée d'un moratoire concernant les survols de Chypre pendant un certain temps. Il a souligné que la mise en oeuvre de la "doctrine de défense commune" ne saurait en aucun cas être compromise et que la construction des bases militaires à Chypre-Sud continuerait comme prévu.

Il ne peut être nié que la prétendue "doctrine de défense commune" est mise en oeuvre d'une manière totalement provocatrice et agressive. Les importantes manoeuvres conjointes menées en octobre 1996 avec notamment pour slogans "La Grèce est ici" et "L'hellénisme chypriote n'est pas menacé" montrent bien la véritable nature du front commun grec-chypriote grec. Les manoeuvres conjointes, qui se sont révélées être une véritable démonstration de force et auxquelles ont participé l'armée de l'air et la marine grecque, avaient véritablement un caractère offensif et se basaient sur des scénarios de guerre - encerclement de l'île afin explicitement de "reprendre le territoire perdu". Il convient de noter que M. Clerides, qui a souligné au cours des manoeuvres que la doctrine militaire commune n'était pas un phénomène temporaire et que l'on continuerait de l'appliquer comme prévu, avait déjà bien fait comprendre quel était le véritable objectif de cette stratégie d'affrontement lorsqu'il avait indiqué que lorsque le moment serait venu, l'hellénisme renaîtrait à Chypre-Nord (Simerini, 4 avril 1996).

Le Gouvernement chypriote grec dépense plus de 2 millions de dollars par jour en armements, ce qui signifie qu'il consacre un pourcentage plus élevé de son produit intérieur brut aux armements que la plupart des autres pays, y compris les États-Unis. En outre, des ressortissants grecs ont déjà été recrutés dans la Garde nationale chypriote grecque dans le cadre d'un programme récemment mis en place pour renforcer les forces chypriotes grecques d'active en y ajoutant 5 000 hommes. L'armée chypriote grecque dispose actuellement de 80 à 100 000 réservistes et d'un grand nombre d'unités paramilitaires (milices) qui viennent s'ajouter aux 20 000 soldats des forces d'active. Le Ministre chypriote grec de la défense, M. Eliades, a proposé d'accroître le nombre de volontaires de l'armée grecque qui sont actuellement entre 500 et 1 500, et de placer les réservistes chypriotes grecs sur les lignes de front.

La poursuite du programme de réarmement à Chypre-Sud, la construction d'une base aérienne à Paphos et le projet d'achat de missiles à portée intermédiaire et à longue portée constituent à l'évidence des mesures offensives, plutôt que défensives comme le prétendent les Chypriotes grecs, en même temps qu'une grave provocation pour les Chypriotes turcs et la Turquie. Cette attitude d'affrontement négatif ne fera qu'aggraver une situation déjà tendue et renforcer les tensions qui existent tant sur l'île que dans la région. La déclaration ci-après du représentant du Gouvernement chypriote grec, M. Yannakis Cassoulides, résume la nature agressive des préparatifs militaires à Chypre-Sud :

"Si nous sommes sûrs que nos forces armées peuvent atteindre victorieusement Kyrenia et que les Turcs ne peuvent atteindre Limassol, alors nous aurons peut-être recours à la lutte armée" (Radio du sud Astra).

La politique d'escalade et de tension menée par la partie chypriote grecque et la Grèce menace la paix et l'équilibre de notre région. Il convient de souligner que les pays qui continuent de vendre des armes au Gouvernement chypriote grec seront responsables de tout nouveau conflit régional susceptible de résulter des politiques aventureuses du Gouvernement chypriote grec.

J'ai à plusieurs reprises lancé un appel au dirigeant chypriote grec, M. Clerides, l'incitant à reprendre les négociations afin de relâcher les tensions dans l'île, d'entamer un dialogue et de nous pencher ensemble sur la question dès que possible afin d'empêcher une nouvelle tragédie et de trouver une solution mutuellement acceptable pour mettre un terme à nos divergences. J'ai exprimé ma conviction que la responsabilité historique d'empêcher une autre crise, d'inverser l'actuelle tendance dangereuse à l'escalade et de trouver une solution revenait à M. Clerides et à moi-même en tant que dirigeants élus de nos communautés respectives. Le dirigeant chypriote grec n'a malheureusement pas donné une suite favorable à mes appels mais décidé de poursuivre la politique d'escalade et de tension dans l'île.

Il incombe à la communauté internationale de s'employer à amener la partie chypriote grecque à abandonner sa politique actuelle d'affrontement avant qu'il ne soit trop tard et entamer un dialogue constructif avec la partie chypriote turque dans le cadre de la mission de bons offices du Secrétaire général, en vue d'un règlement pacifique de la question de Chypre.

Le Président,

(Signé) Rauf R. Denktaş
